

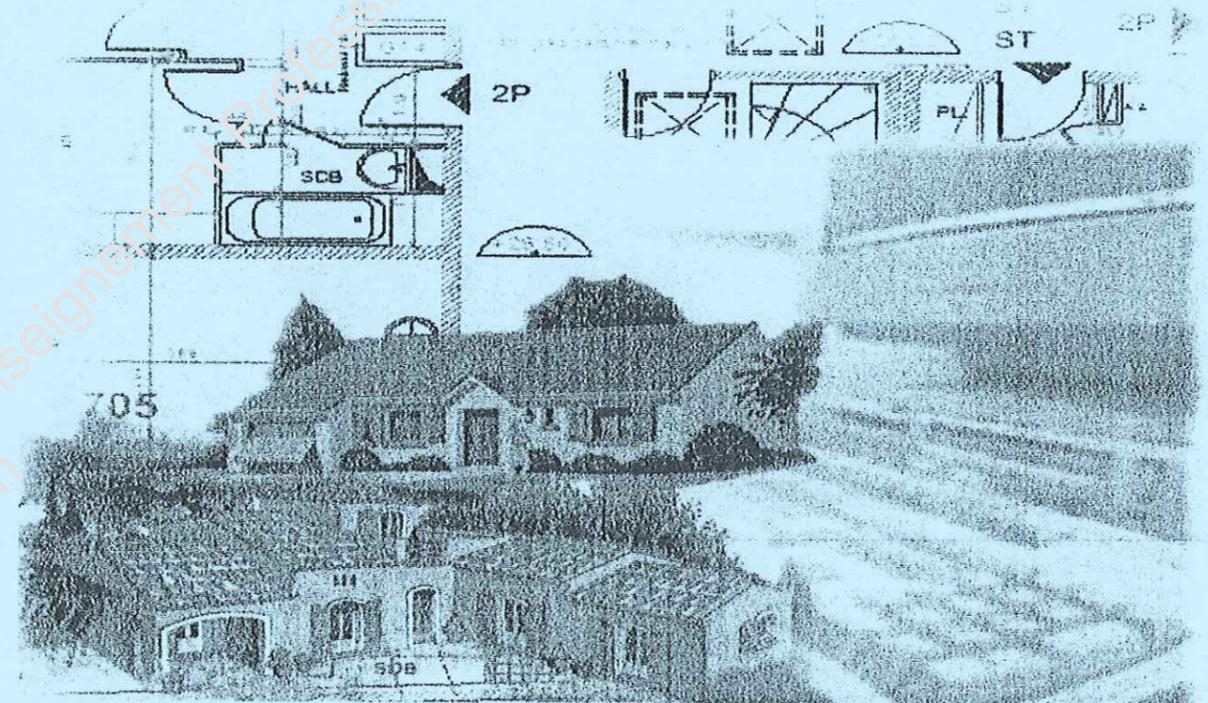


SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat

SESSION 2010



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau Scérén

DOSSIER DE BASE

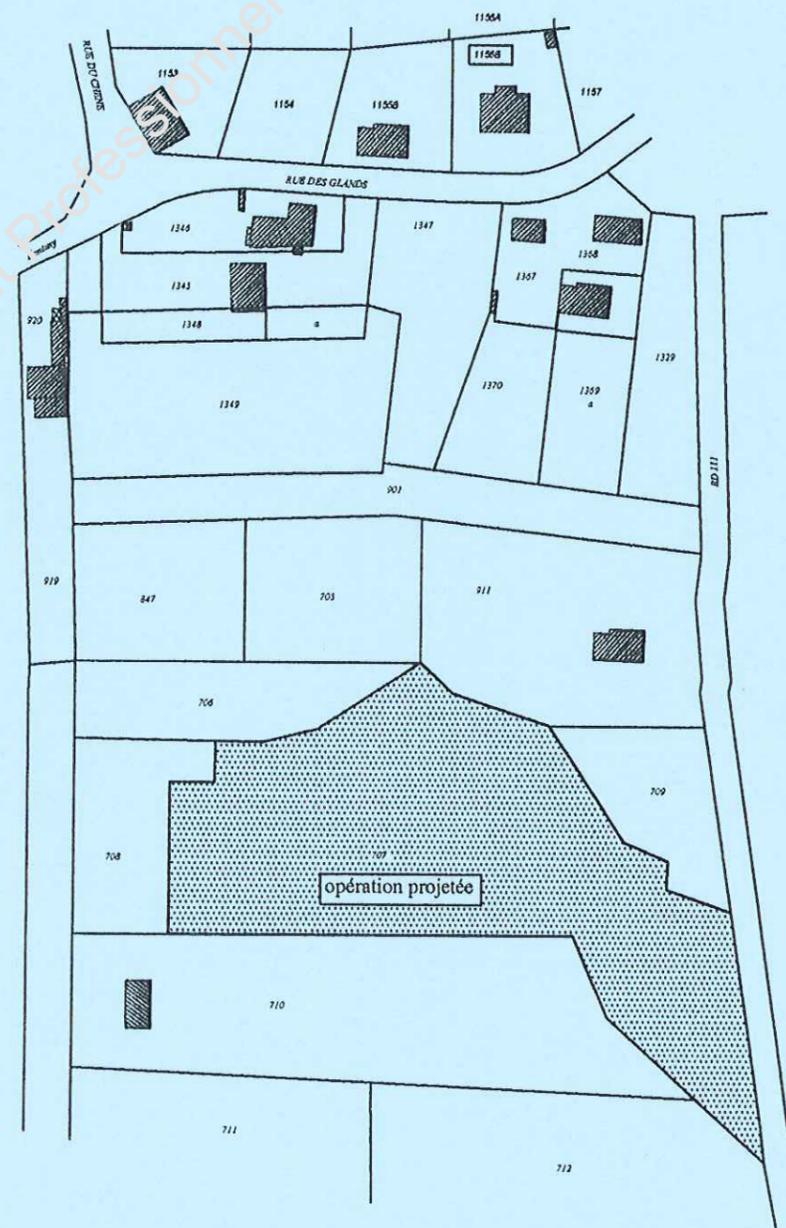
SOMMAIRE	
DOSSIER DE PLANS	Pages DG 1 à DG 7
PIECES ECRITES	Pages PE 1

Nom :	Prénom :
-------------	----------------



DEPARTEMENT
DU RHONE
COMMUNE
CHENY

Section D
6ème Feuille
Echelle: 1/2000



PLAN DE SITUATION

Document sans échelle

DG1

Projet : Lotissement des Alouettes

BEP des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat

SESSION 2010

DOSSIER DE BASE

EP1 - EP2

PLAN DE MASSE



Document sans échelle

DG 2

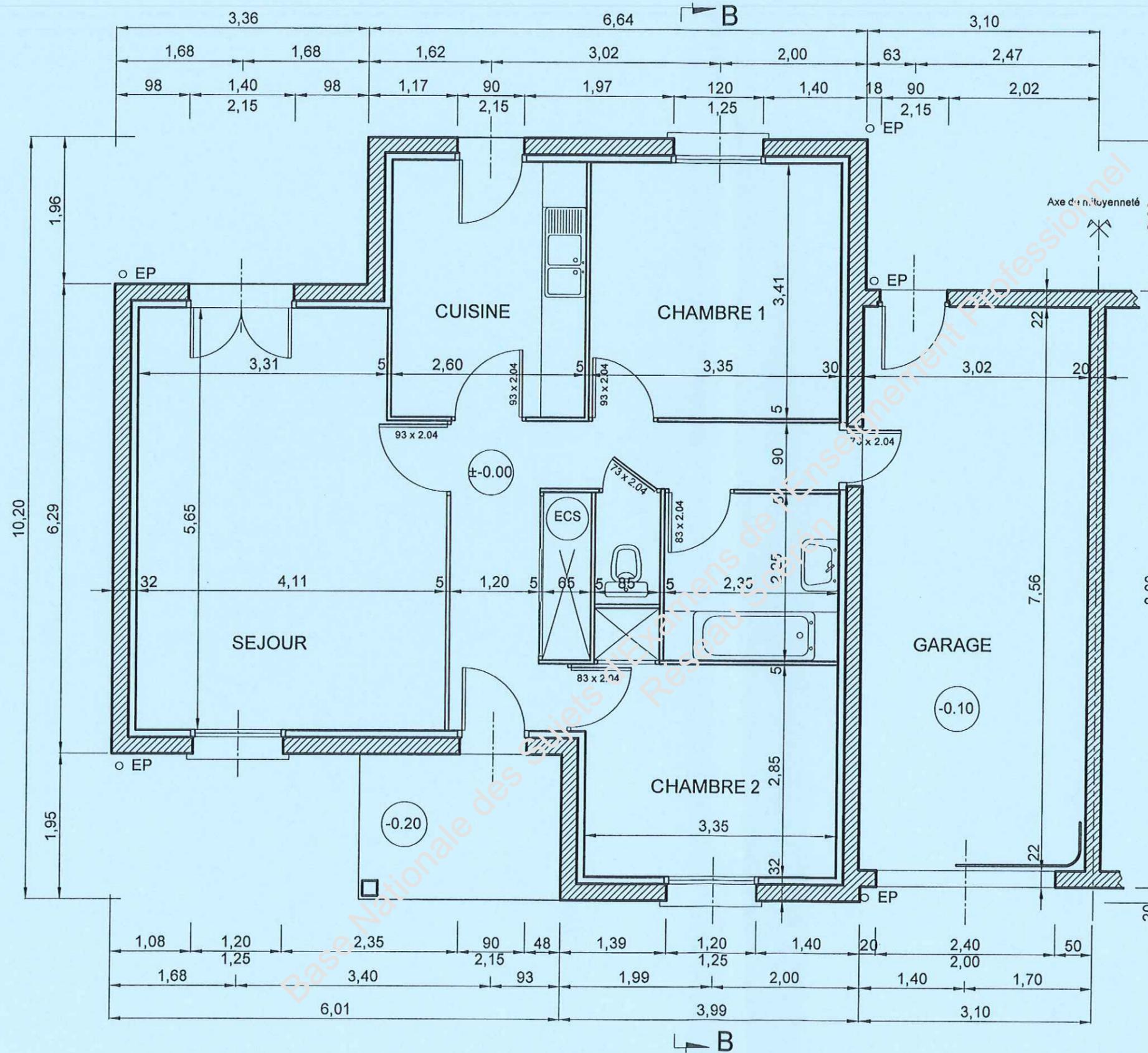
Projet : Lotissement des Alouettes

BEP des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat

SESSION 2010

DOSSIER DE BASE

EP1 - EP2



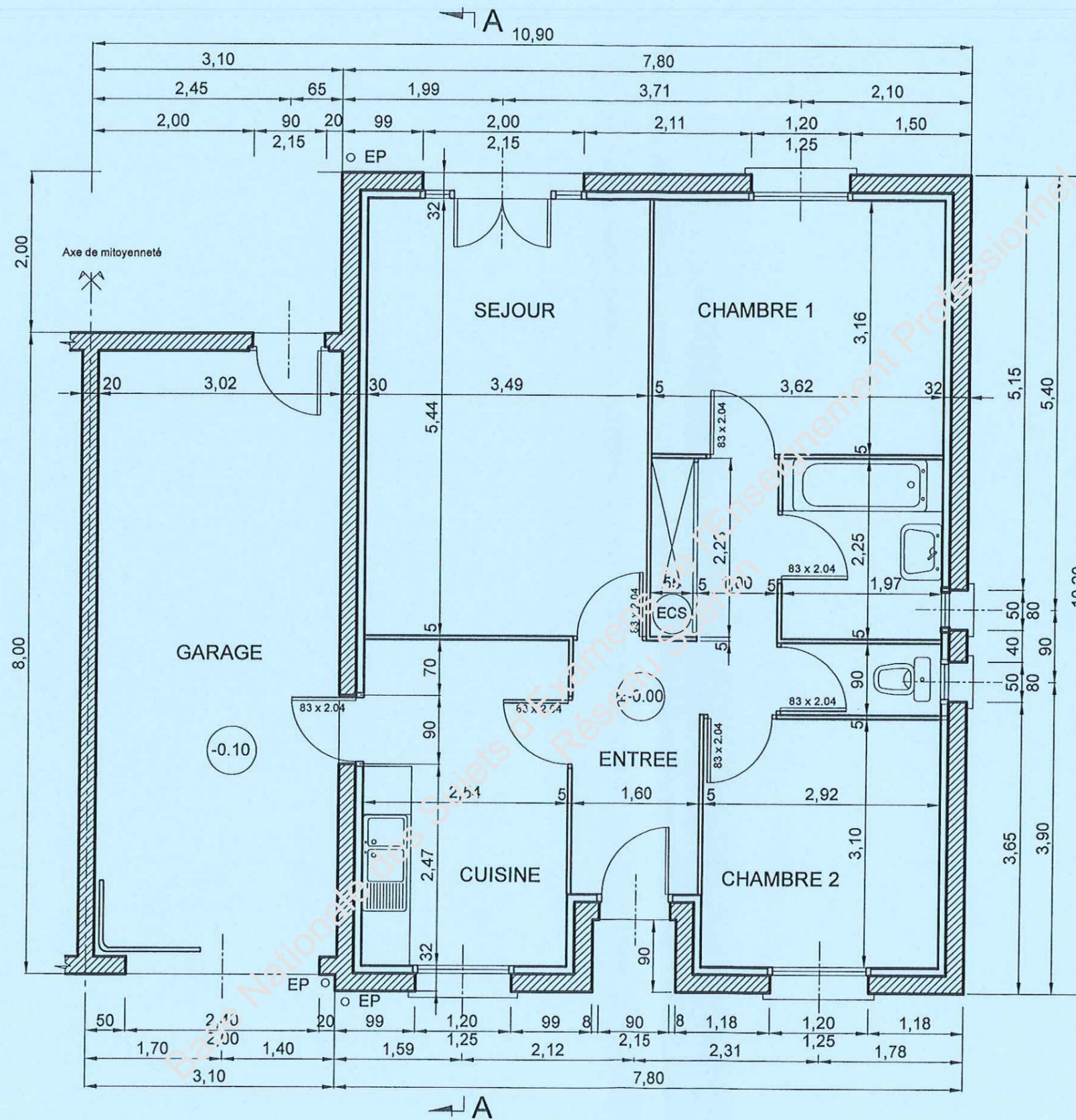
Plan du type 3a
garage à droite

Cotes en m et cm

DG 3

Document sans échelle

Projet : Lotissement des Alouettes		
BEP des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat		
SESSION 2010	DOSSIER DE BASE	EP1 - EP2



Plan du type 3b
garage à gauche

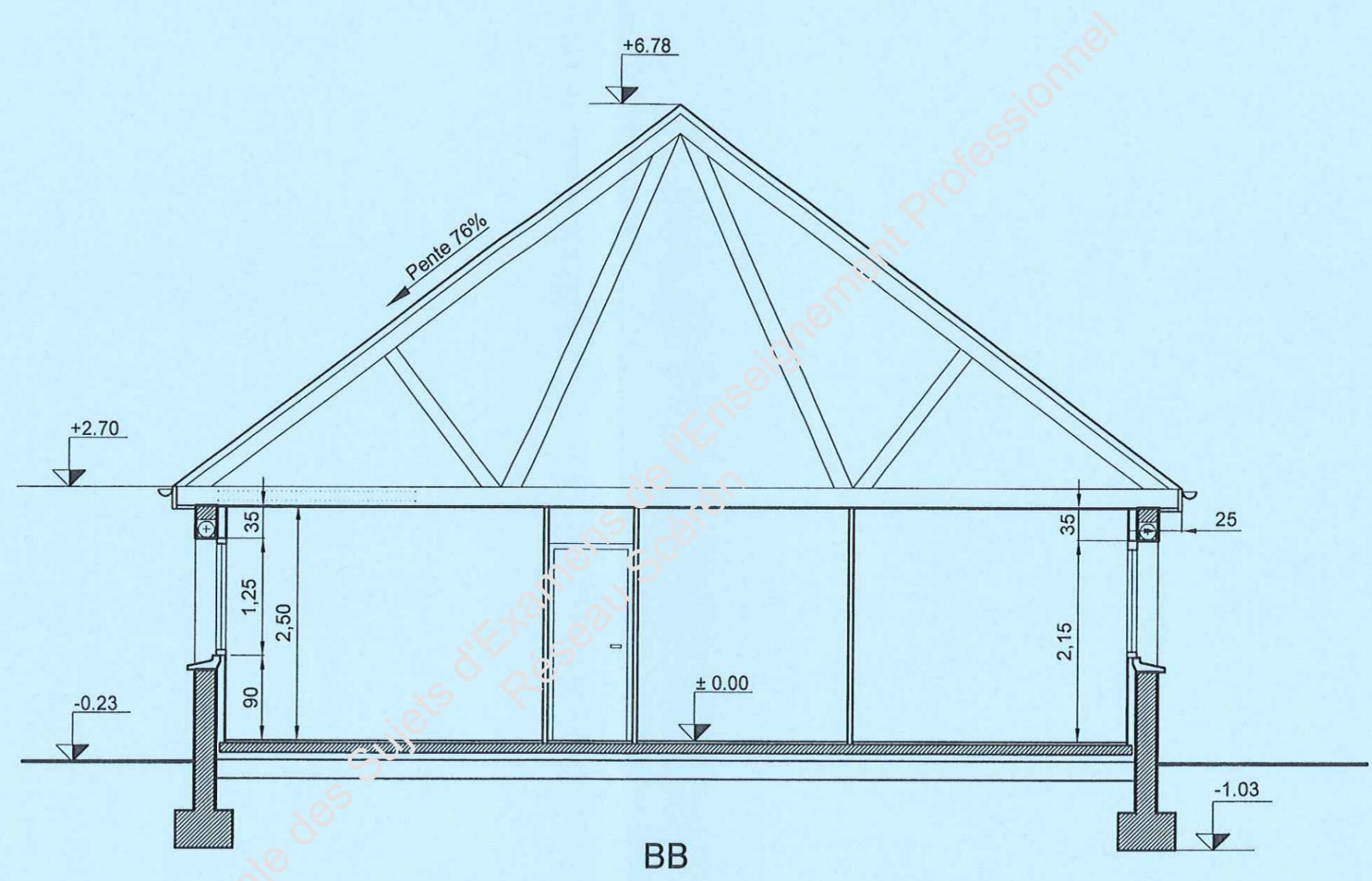
Cotes en m et cm

DG 4

Document sans échelle

Projet : Lotissement des Alouettes	
BEP des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat	
SESSION 2010	DOSSIER DE BASE EP1 - EP2

Coupe sur T3 a



Base Nationale des Sujets d'Examinens de l'Enseignement Professionnel
 Réseau Sceren

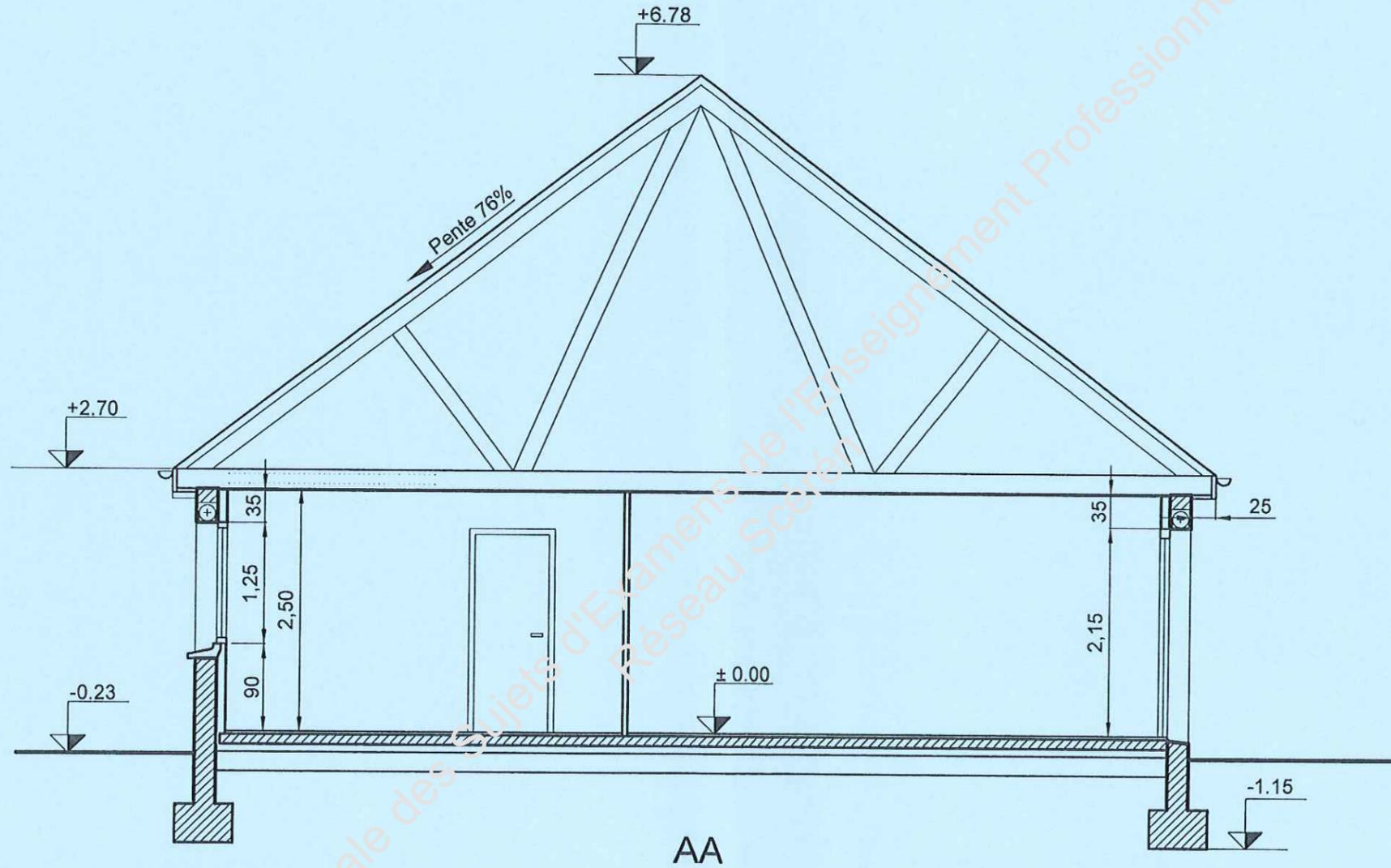
Cotes en m et cm

DG 5

Document sans échelle

Projet : Lotissement des Alouettes		
BEP des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat		
SESSION 2010	DOSSIER DE BASE	EP1 - EP2

Coupe sur T3 b



Cotes en m et cm

DG 6

Document sans échelle

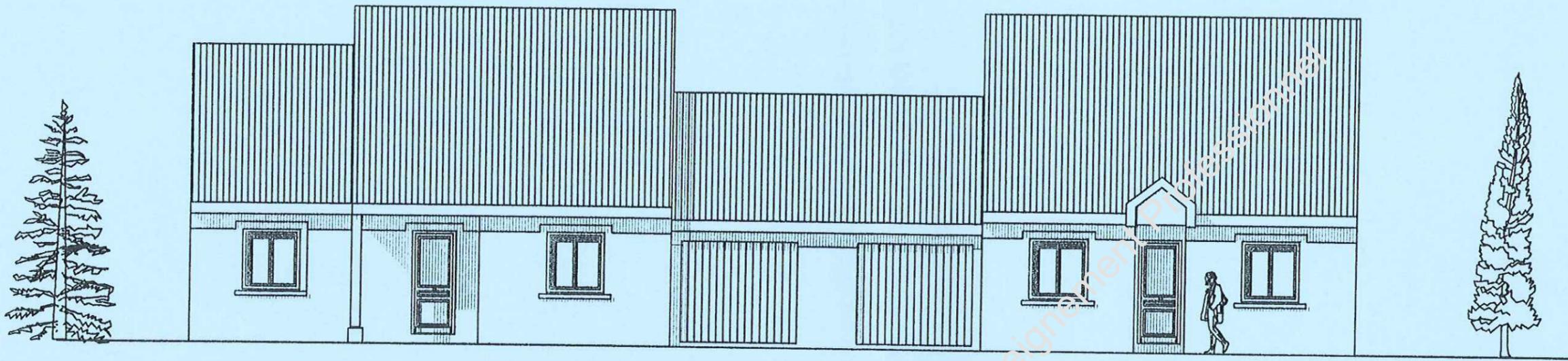
Projet : Lotissement des Alouettes

BEP des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat

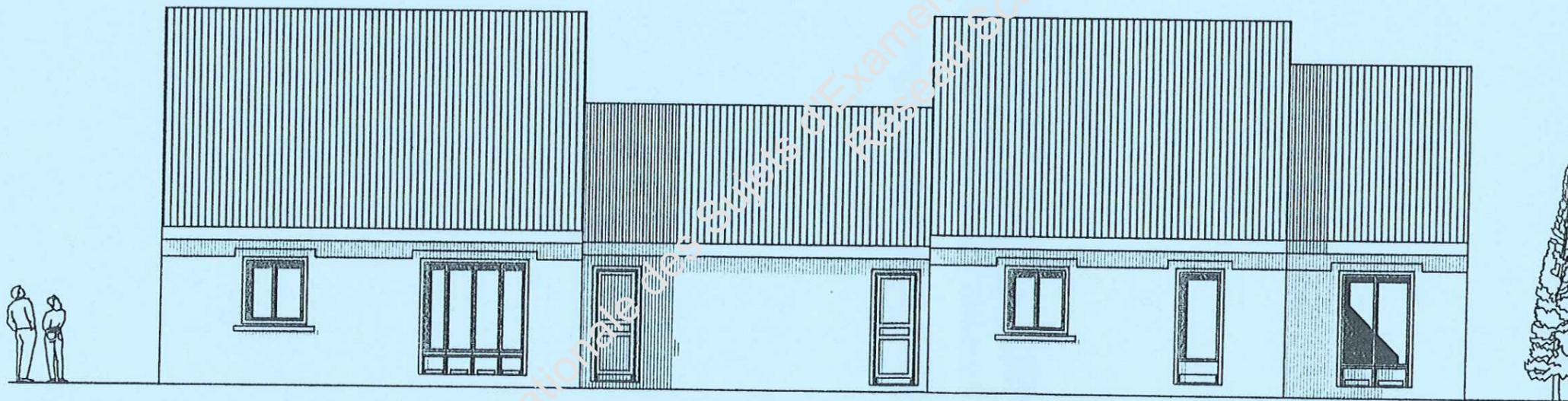
SESSION 2010

DOSSIER DE BASE

EP1 - EP2



Façade Nord Est



Façade Sud Ouest

Document sans échelle

DG 7

Projet : Lotissement des Alouettes

BEP des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat

SESSION 2010

DOSSIER DE BASE

EXTRAIT DU C.C.T.P

LOT GROS OEUVRE :

2.1) Fondations :

Béton de propreté : épaisseur 5 cm
Semelle filante sous murs périphériques de 60x40 en béton dosé à 250 kg de CEM II / A C 30/35 armée de 4 HA 10 , prévoir aciers transversaux ϕ 8, espacement 25 cm .

2.2) Plancher , dallage sur terre-plein :

Dallage sur terre-plein indépendant d'épaisseur 12 cm , armé d'un treillis soudé , posé sur 80 mm de polystyrène . Isolation périphérique en remontée de dalle : polystyrène ep. 4 cm.
Prévoir film polyane avec remontée formant arase étanche dans les murs périphériques, l'ensemble étant posé sur 20 cm de tout-venant compacté et 5 cm de sable.

2.3) Chaînages:

Chaînages horizontaux : Béton dosé à 350 kg de CEM I , armé de 2 HA 10 .
Dans blocs en U au niveau du dallage sur terre-plein.
Coffrés avec panelles ép. 5 cm en dessous des fermettes (arase supérieure des murs),
Chaînages verticaux : réalisés par blocs spéciaux, béton dosé à 350 kg de CEM I , armé de 2 HA 10.

2.4) Murs périphériques :

Murs de façades et de pignons des logements et garages y compris le mur séparatif logement-garage : blocs creux en béton de gravillon classe B40 de 500 x 200 x 200, mise en œuvre conformément aux prescriptions du DTU 20.11.

2.5) Enduit extérieur :

Enduit hydrofuge sur murs de soubassement (partie enterrée).
Enduit traditionnel 3 couches sur murs de façades, épaisseur totale environ 20 mm au choix de l'architecte en fonction des coloris proposés.
Retour d'enduit sur les tableaux de baie ep. 15 mm

LOT CHARPENTE BOIS :

Localisation : tous les logements
Fermettes en treillis, sapin du Nord traité bénéficiant du label C.T.B C.I système agréé.
Contreventement de 65 x 27 disposés suivant plans à soumettre à l'accord du bureau de contrôle technique.
Sablères de 32 x 150 fixées à l'aide de boulons noyés dans le béton du chaînage.
Chaque entrait de fermette sera fixé par connecteurs (équerres) sur la sablière.
Il sera obligatoirement prévu une fermette contre chaque pignon en maçonnerie.
Débords de toiture : Frisette sapin ep 10 mm fixée sur tasseaux

LOT COUVERTURE :

Couverture en tuiles de terre cuite à emboîtement type montchanin (14 au m²) équipées de deux tenons pour accrochage traditionnel sur liteaux bois de 27 x 34.
Chanlatte (sous le rang des tuiles d'égout) constitué d'un double liteau.

LOT PLATRERIE :

5.1) Cloisons des logements :

Cloisons de 50 mm composées de deux plaques de plâtre type BA 10 à peindre
Bords amincis pour joints.
Semelle basse en bois et PVC de hauteur 40 mm.
Semelle bois pour liaisonnement avec plafond ou autres éléments verticaux 18/28
Taquets pour liaisonnement des éléments entre eux 72 x 28
Joints exécutés par l'entrepreneur du présent lot suivant notice du fabricant.

5.2) Plafonds :

Plafond suspendu sur ossature métallique secondaire.
Ossature métallique composée de profilés métalliques F530 (fourrure 47 mm)
Suspentes métalliques entraxe 0.50 m.
Plaque de plâtre BA 13 (simple parement), à bords amincis, fixées perpendiculairement à l'ossature à l'aide de vis.
Isolation réalisée par 2 couches de laine de verre de 120 mm.
Localisation : plafond des logements, tous locaux sauf garage.

5.3) Doublage des murs.

Le doublage thermique des murs périphériques ou en contact avec les garages sera effectué en panneaux (placmur th 38) épaisseur 90 mm, composés de polystyrène (80 mm) et une plaque de plâtre à peindre de 10 mm collés sur la maçonnerie de blocs au mortier adhésif (10 mm).

Localisation : tous les logements.

LOT REVETEMENT DE SOL :

L'ensemble des pièces seront traitées par un carrelage grès cérame de 10 mm, posé sur chape de mortier maigre de 5 cm.

Localisation : tous les logements.

PE 1

Projet : Lotissement des Alouettes	
B.E.P. des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat	EPREUVE EP1 - EP2
SESSION 2010	DOSSIER DE BASE